

Réunion du 22 avril 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme et MM. Fabienne COSTEDOAT-DIU, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURE ET TRANSPORT D'ÉMULSION DE BITUME ET D'ENROBÉS POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 17 AVRIL 2025 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 13 février 2025 pour une remise des offres le 19 mars 2025.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Il est conclu pour une durée de 2 ans à compter de la date de notification du contrat.

Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
01	Emulsion de bitume
02	Enrobés

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Il a été remis 9 plis dans les délais.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 17 avril 2025 à 14h30 a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lot	Attributaire	Minimum HT	Maximum HT	Montant estimatif € HT
1	SARL LIANTS ROUTIERS ET PRODUITS D'AQUITAINE 64300 ORTHEZ	100 000,00 €	600 000,00 €	410 840 €
2	SNC ORTHEZ ENROBES 64300 ORTHEZ	50 000,00 €	300 000,00 €	93 200 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Mu

Patrice LAURENT